

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 59-479-1936 Interdictions de séjour et libérations conditionnelles,

n° 59-479-1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 octobre 1936

Numéro JO
n° 478 du 30/09/1936

Date du numéro
30 septembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti, est interdit Denain Cinq ans au nommé Ali Moussa.